



BUREAU DU COMITÉ DE DIRECTION

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU MARDI 17 SEPTEMBRE 2024
AU SIÈGE DU DVOF

SOUS LA PRÉSIDENTE DE M. CLAUDE DELFORGE

Présents : Mmes Bastos- Escroignard
MM. Diaz – Delforge – Moreira- Renai- Yabas

Assiste : M. Barrau, Directeur Administratif.

Début : 19h30

Approbation PV Bureau du 03/09/2024

Approuvé à l'unanimité.

Informations générales

• **Procédure CNOSF**

Claude Delforge remet en séance les conclusions du CNOSF, reçues la veille au soir.
Il fait remarquer que le CNOSF donne raison sur tous les points au DVOF, et il envisage à cet effet d'écrire un courrier aux clubs pour souligner la nouvelle procédure gagnée du District.
Il rappelle que la demande des requérants consistait à annuler l'intégralité des élections pour plusieurs irrégularités supposées et à en convoquer de nouvelles.
Il souligne aussi avoir reçu la démission de Idriss Traoré du Comité de DVOF par mail le 31/08/2024, lequel est l'instigateur de cette procédure, alors même que l'avis du CNOSF n'avait pas été rendu.

• **Point sur les services civiques**

José Diaz précise l'état chiffré des demandes des clubs (+150 contrats), et demande qu'un avenant soit sollicité par le DVOF à l'Etat pour couvrir les besoins des clubs qui se manifesteront sur octobre.

Accord du Bureau.

Brendan Barrau rappelle la genèse du projet en 2017 avec une planification de 40 volontaires, et l'impact aujourd'hui de l'enveloppe de 150 volontaires sur les ressources humaines du DVOF puisque Claude Petrolesi et Catherine Gonzalez doivent aujourd'hui faire face à cette gestion, laquelle s'accroît encore via l'avenant qui sera sollicité de 40 volontaires. La question de la qualité de suivi se pose, ainsi que de la charge de travail général.

Enfin, Claude Delforge invitera le Président du F St Leu eu égard aux informations qu'il a reçu des services de Police afin de l'informer de la situation de son Club.





- **Point RH**

Brendan Barrau fait le point sur le recrutement du chargé de projets et le choix qui se porte sur Thomas Mesmin pour une arrivée dès le 1^{er} octobre. La proposition est actée en séance, pour assister Claude Petrolesi jusqu'à son départ en retraite (prévu le 07/12/2024) puis le suppléer.

La question du CDD ou du CDI se pose.

Il est rappelé également la situation au niveau des alternants (Valentine pour la communication et Simon à venir pour les procédures) et du stagiaire Yanis Lekfif pour 3 mois, qui pourra aider différents services (niveau licence 3).

En revanche, le DVOF n'a pas réussi à réaliser le recrutement souhaité de 2 volontaires pour animer le PEF et accompagner le Chargé de Projets.

- **Réunions Clubs**

José Diaz fait le point en séance et remet le document qui sert de support.
Le Bureau le remercie pour tout le travail accompli.
Toutes les nouveautés de ce début de saison seront abordées

- **Point finances du DVOF**

- **Comptes-clubs**

La situation est donnée des clubs encore en état d'infraction du dernier relevé.
Un rappel personnalisé sera à faire à leur attention.
Le process règlementaire s'appliquera.

- **Clôture des Comptes 2023/2024**

Le Commissaire aux Comptes interviendra au siège du District du 18 au 20 septembre 2024.
Catherine et Brendan seront présents pour répondre à ses questions, l'Experte Comptable également (à distance principalement).

José Moreira et Joseph Yabas se mettent en rapport pour travailler sur cette clôture, laquelle sera présentée conjointement lors de l'Assemblée Générale.

À noter que M. Yabas souhaite retravailler le prévisionnel 24/25 qui sera aussi à faire voter par les clubs.

- **Subventions CTD DAP**

Claude Delforge donne des précisions sur la subvention que le DVOF doit recevoir pour le 2nd poste de technicien. Il rappelle que la Ligue doit au District le montant de 24 000€ sur l'exercice 2023/2024 et pour la saison suivante ce sera à la LFA d'attribuer la subvention en direct (district ayant plus de 40 000 licenciés depuis plus de 2 saisons). Un courrier a été envoyé à M. Sandjak sans réponse à ce jour.

- **Achat véhicule**

Le Bureau est favorable pour acheter un 2^{ème} véhicule de transport 9 places pour servir à la technique et à l'arbitrage (la section du mercredi).

M. Yabas souligne son intérêt pour gérer le dossier et présenter des propositions.

Il est rappelé les subventions auxquelles le DVOF peut prétendre, notamment via le FAFA et le Conseil Départemental à minima.





Point Assemblée Générale

Brendan Barrau présente son rétroplanning et son projet d'ordre du jour qui sera à voter lors du Comité de Direction du 08/10/2024. Il souligne l'importance d'avoir les comptes en temps utile pour les adresser aux élus permettant un délai raisonnable d'analyse, et le rapport du Trésorier.

Il conviendra également d'avoir le budget prévisionnel 2024/2025 du nouveau Trésorier si celui présenté par M. Moreira au Comité de juin 2024 (ancienne gouvernance) est à revoir.

Il prépare avec Marie Tagliana le rapport d'activité.

Point important : l'Assemblée Générale étant élective avec 1 poste à pourvoir, le process habituel avec la diffusion de l'appel à candidature sera lancé dans les prochains jours, et la CSOE convoquée pour s'assurer de la régularité des candidatures et de la tenue de l'Assemblée Générale du 22/11/2024 dans la salle Gourman'dit.

Questions diverses

. Claude Delforge présente la liste des clubs Avenirs suite à des nouveaux engagements, suite proposition favorable de la Commission Foot Animation : **Accord du Bureau.**

. José Diaz évoque le règlement du classement des meilleurs buteurs U18 D1 et Séniors D1 réalisé par Brendan Barrau, avec l'anonymat des joueurs à respecter, et l'aspect technique à vérifier. **Accord du Bureau.**

José Diaz et Claude Delforge envisagent de créer une Commission informatique : **accord du Bureau.**
Les nominations seront proposées en Comité.

Claude Delforge informe que la Commission Régionale de Discipline a annulé (notamment) la sanction de 6 mois fermes prononcée par la Commission de discipline du District à l'endroit de M. Konté Président de Garges FCM. Aucune information sur la date de l'audition ni de la décision n'a été officiellement donnée au District. La conséquence est bien sûr que M. Konté retrouve toutes ses prérogatives quant à son statut de membre du Comité de Direction d DVOF et représentant au Foot Diversifié.

M. Yabas demande à obtenir la signature bancaire du fait de son poste de Trésorier Général, poste provenant de l'accord du Comité de Direction, et ne souhaite pas dépendre d'un mandat du Président comme semble l'imposer le process du Crédit Mutuel. Un point avec la banque doit être fait pour cette situation.

José Moreira demande de régulariser la demande de subvention de l'AAF95 pour 2023/2024 auprès du DVOF, d'un montant de 1500€, dans la mesure où le rapport moral et financier a été envoyé à son intention dans les temps mais il n'y avait pas prêté attention et s'en excuse. **Accord du Bureau.**

Fin 21h45

